

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 9 : une administration plus innovante	A9
Schéma Directeur Numérique 2017-2021	531

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-1 et suivants,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2021,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional des 21 et 22 octobre 2021,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2022 d'une dotation de 3 000 000 € d'autorisations de programme et de 3 700 000 € d'autorisations d'engagement ainsi que de 2 600 000 € de crédits de paiement en investissement et 3 606 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°531: "Schéma directeur numérique 2017-2021".

AFFECTE

une autorisation de programme complémentaire de 3 000 000 € sur l'opération 17D00124 et une autorisation d'engagement complémentaire de 3 700 000 € sur l'opération 17D00125.

APPROUVE

l'inscription d'une dotation de 4 100 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre des dépenses liées au maintien en condition opérationnelle des applications constituant les systèmes d'informations, des consommations relatives aux moyens de télécommunications (téléphonie, Internet), des frais d'hébergements associés aux plateformes de services telles que le transport scolaire, la gestion des ressources humaines, le système financier et des droits d'usages associés aux licences utilisés dans les environnements de travail des agents ainsi que des dépenses de l'imprimerie (maintenance des matériels et consommables).

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe L'Ecologie Ensemble, Groupe Démocrates et progressistes, Groupe Rassemblement National pour les Pays de la Loire

REÇU le 20/12/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs